

Un·e gardien·ne de nuit

| Offre d'emploi saisonnier |

| Période juillet/août |

Date limite pour candidater : **vendredi 10 février 2023**

MISSIONS

- . Assurer la surveillance du port et donner l'alerte le cas échéant (sinistre, accident, dégradation...)
- . Accueillir et placer les navires par radio, veille radio VHF et téléphonique permanente
- . Effectuer des rondes de nuits, permanence à la vigie dans l'intervalle des rondes
- . Vérifier la fermeture de l'ensemble des locaux du port et du parking à bateaux
- . Réaliser des arrêtés de caisse
- . Rendre compte à l'astreinte technique du port ou du complexe technique suivant le problème technique rencontré
- . Tenir à jour un registre des incidents survenus pendant le quart

PROFIL RECHERCHÉ

- . Formation premiers secours souhaitée
- . Permis B exigé
- . Habilitation électrique souhaitée (BS/BE)
- . Pratique de l'anglais niveau B2 minimum
- . Savoir nager
- . Pratique de l'outil informatique
- . Bonnes capacités relationnelles
- . Capacité à travailler en autonomie

Des questions ?

Magali HAMON – Cheffe d'équipe relation usagers – 02.33.87.65.76 – magali.hamon@cherbourg.fr

Pour candidater

Le dossier de candidature CV, lettre de motivation et copie du permis doit être adressé à M. Le Maire sous la référence : SAISON-2023-GARDIEN.

Dates prévisionnelles : . Entretiens : entre le 13 et le 24 février 2023

. Formation au bureau du port : 2 ou 3 jours entre le 15 et le 21 avril 2023

De préférence par mail à
recrutement@cherbourg.fr

ou par courrier à
Direction parcours agent
10 Place Napoléon – BP 808
50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN

